

---

## Adoptez des poules

---

### Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne

120 Avenue Jean Jaurès  
82370 Labastide-saint-pierre

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Elodie Botti  
[elodie.botti@grandsud82.fr](mailto:elodie.botti@grandsud82.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

Le programme local de prévention vise à réduire les déchets produits dans le territoire du SIEEOM Grisolles-Verdun. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en œuvre des actions opérationnelles concourant à l'évitement de déchets.

Le syndicat donne la possibilité aux habitants du territoire de se doter de 2 poules pour réduire la quantité de déchets fermentescibles jetés avec les ordures ménagères résiduelles.

Les foyers désirant adopter deux poules, s'inscrivent auprès du syndicat, puis viennent les récupérer à la déchèterie. Un contrat d'adoption est signé sur place : l'adoptant s'engage à accueillir les poules dans de bonnes conditions, de prévoir les aménagements nécessaires, donner des restes de repas...

Les prix sont attractifs, 5€ les deux petites poules de 5 semaines et 15€ les deux grandes poules de 20 semaines.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Les deux poules consomment environ 180 kg de déchets organiques par an, c'est donc un bon moyen de contribuer à atteindre les objectifs de - 7 % de déchets ménagers fixés dans le cadre du programme de prévention des déchets.

De plus, les habitants pourront récolter tous les matins des œufs frais (jusqu'à 200 œufs par an).

L'objectif initial était de vendre 100 poules, soit de mobiliser 50 foyers adoptants pour l'année 2013.

### Résultats quantitatifs

En 2013 : 6 sessions de distribution ont été réalisées entre juin et octobre 2013.

Les 248 foyers du territoire qui se sont inscrits ont adoptés 496 poules (dont une maison de retraite).

Ces poules ont permis d'éviter plus de 44 tonnes de déchets.

En 2014 : 11 sessions de distribution ont été réalisées entre mars et octobre 2014.

Les 106 foyers du territoire qui se sont inscrits ont adoptés 212 poules.

Ces poules ont permis d'éviter plus de 19 tonnes de déchets, soit 64 tonnes depuis le lancement de l'opération.

## Résultats qualitatifs

Cette opération à forte portée médiatique a permis de faire connaître l'enjeu du programme de prévention et de faire prendre conscience aux habitants de la quantité de déchets jetés.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Mai 2013 : Communication via le bulletin du syndicat sur le lancement de l'opération.

Juin à octobre 2013 : sessions de distribution des poules.

Décembre 2013 : enquête auprès des foyers adoptants.

Mars à octobre 2014 : sessions de distribution des poules.

Mai 2014 : organisation de foyers-témoins pour connaître la quantité de déchets valorisés par les poules.

### Moyens humains

1 animateur prévention

Création des outils de communication (affiches, articles ...), contrat d'adoption, gestion des réservations ... = 15 jours la première année.

1 ambassadeur lors des journées de distribution = entre 5 et 10 jours/an.

### Moyens financiers

En 2013 (496 poules adoptées) :

Achat des poules = 3 770€

Recette de la revente des poules = 3 100€

Reste à la charge du syndicat = 670€ (pour 44 tonnes d'OMA évitées)

En 2014 (212 poules adoptées) :

Achat des poules = 1 790€

Recette de la revente des poules = 1 470€

Reste à la charge du syndicat = 320€ (pour 19 tonnes d'OMA évitées)

### Moyens techniques

Véhicules pour transporter les poules du fournisseur à la déchèterie.

Caisses de transport des poules (consignées par le fournisseur).

Lieu de distribution adapté (ici déchèterie).

### Partenaires mobilisés

Les professionnels locaux de l'élevage en proposant des kits aux habitants (poulaillers, abreuvoirs, céréales...).

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Reproductibilité facile sur un territoire.

### Difficultés rencontrées

Forte sollicitation par les médias pour cette opération (presse écrite / radios...).

Vainqueur du concours de la Collectivité Responsable 2014 par Toulouse Business School.

### **Recommandations éventuelles**

Etablir un contrat d'adoption/charte entre la collectivité et le foyer adoptant pour limiter les éventuels problèmes de responsabilité.

---

### **Mots clés**

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | CONSOMMATEURS | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | BIODECHET

### **Dernière actualisation**

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

### **Contact ADEME**

Véronique MATHEVON

[veronique.mathevon@ademe.fr](mailto:veronique.mathevon@ademe.fr)

Direction régionale Occitanie